

L'association « je livre mon histoire »

Le Constat

La France compte plus de six millions d'auteurs amateurs et indépendants (source : Le Figaro.fr). Six millions d'auteurs qui ne veulent pas forcément devenir riche et célèbre mais qui veulent simplement avoir la satisfaction de se savoir lu un minimum, en dehors du cercle familial.

Ils n'ont que peu d'espaces pour se faire connaître et communiquer : des blogs, des « fanzines », des réunions organisées ici ou là grâce à la volonté de certains. En tous les cas rien de vraiment structuré et uniquement focalisé sur ces auteurs.

La Réponse et le Programme d'activités proposé aux adhérents

L'objectif de l'association « je livre mon histoire » est d'apporter une réponse crédible à ce manque.

Pour ce faire, elle a développé un véritable « concept » dont l'idée de base est d'être présent sur un maximum de vecteurs qui ont tous le même but : mettre en lumière les auteurs amateurs et indépendants.

Sous la « bannière » de l'association, les auteurs adhérents bénéficient du programme d'activités suivant :

- 1) Un site internet dédié: www.jelivremonhistoire.com. Sur ce site, ils peuvent mettre en ligne des extraits de leurs ouvrages. Les internautes (200 visites jour. Source google adwords) peuvent y déposer des avis mais aussi acheter le livre complet auprès de l'auteur. A noter que l'association ne prend aucune commission dans ces opérations.
- 2) Un magazine littéraire papier: Les Partageurs d'émotion. Ce magazine est unique en son genre. Outre une présentation sur papier glacé, il ne publie que des textes d'auteurs amateurs et adhérents (ou abonnés). Les textes sont envoyés par les auteurs et lus par un Comité de lecture qui choisit les écrits à publier, assurant ainsi un bon niveau de qualité. Ce comité de lecture est assuré par des auteurs régionaux déjà expérimentés et par des professionnels animant des ateliers d'écriture.

- Le magazine est aussi « interactif ». En effet le lecteur (spectateur) peut y être publié (il devient acteur).
- 3) Une émission de radio : En partenariat avec RCF Méditerranée, Une émission de radio hebdomadaire est diffusée : Livres en Paratge. Chaque semaine, un auteur adhérent est interviewé durant 25 minutes sur son parcours et ses livres. C'est à notre connaissance, la seule initiative de ce genre en France!
- 4) Un Salon du livre: La première édition de ce salon baptisé « Le Salon des Ecrivants », en partenariat avec la mairie de Rocbaron et la Médiathèque Départementale du Var, aura lieu le 12 et le 13 septembre 2014. Ce salon se veut différent dans son approche thématique. Les auteurs seront regroupés par thèmes dans des espaces dédiés au genre littéraire représenté. Par exemple un décor de « Polar » pour ce genre. Débats, animations, cafés-philo, expositions et ateliers enrichissent la manifestation.
- 5) Un concours de nouvelles : En 2013, au travers du magazine Les Partageurs d'émotion, le tournoi de nouvelles « Ecrivain d'Azur » a été lancé. Chaque trimestre le magazine publie les 3 nouvelles sélectionnées par le jury. Au terme des 4 saisons ce sont douze nouvelles qui sont publiées (dont la lauréate). Le premier prix « Ecrivain d'Azur » sera remis le 13 septembre 2014 lors du Salon des Ecrivants. Elles seront publiées à compte d'éditeur dans un recueil.
- 6) Des remises sur une palette complète de services : En marge de tout ce qui précède, l'association a sélectionné des partenaires dont la spécificité est liée aux livres et à l'écriture. Les tarifs négociés proposent des remises de 10 à 20% sur les prix normalement pratiqués. Les services proposés aux adhérents sont : correction, illustration, impression, création de site internet personnalisé, édition de livres sonores, applications permettant la lecture de l'ouvrage sur les tablettes et autres smartphones...
- 7) **Une WEB TV***: L'émission « Les Partageurs d'émotion » en partenariat avec VAR TV se décline en deux formats : Vous habitez Toulon ou la région, venez au studio de VAR TV où vous serez interviewé sur votre ouvrage.
 - Vous n'habitez pas la région, envoyez votre livre par mail et une chronique sur celui-ci sera réalisée.

^{*}activité avec participation financière

Conclusion

L'association est vivante et grandit, cherchant toujours à développer sa propre notoriété.

Il existe deux moyens de la rejoindre :

- a) L'adhésion annuelle à l'association (l'adhérent profite de tous les avantages développés plus haut).
- b) L'abonnement annuel à la revue Les Partageurs d'émotion (l'abonné reçoit 4 numéros par an et peut y être publié).